

Les éléphants au Togo

B. Chardonnet ¹

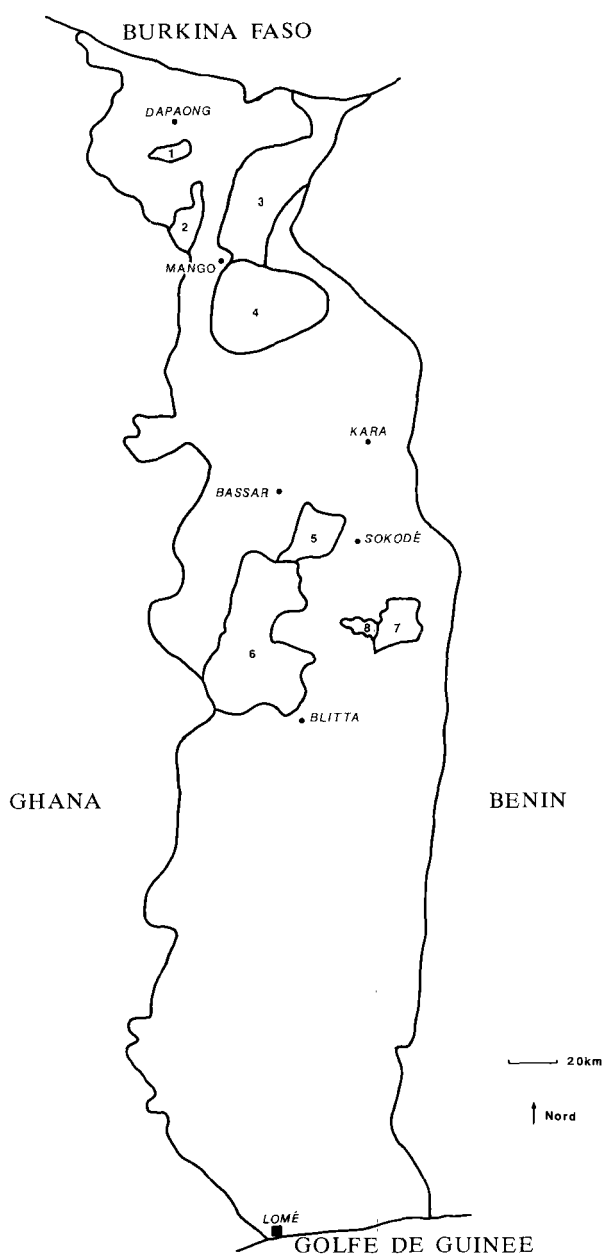
CHARDONNET (B.). Les éléphants au Togo. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1988, 41 (3) : 303-305.

Alors que l'on assiste à une réduction, voire à l'élimination des populations d'éléphants africains *Loxodonta africana* dans de nombreux pays, l'observation au Togo d'une augmentation de leurs effectifs apparaît comme un fait unique en Afrique occidentale et centrale qu'il convient de souligner. Cette constatation résulte d'une enquête récente effectuée à travers tout le Togo et qui révèle une population riche de 145 têtes, soit un accroissement de 81,2 p. 100 par rapport aux estimations faites en 1980 qui n'indiquaient que 80 têtes. *Mots clés* : Éléphant - Estimation des effectifs - Composition du troupeau - Togo.

C'est en effet en 1987, pendant un séjour prolongé au Togo, qu'il a été possible d'entreprendre une étude globale des populations d'éléphants. Les prospections concernaient tout le pays, orientées et complétées par les indications fournies par toute personne susceptible de connaître leurs localisations : agents forestiers, agriculteurs, éleveurs. Elles ont été menées à pied ou en voiture, systématiquement renforcées partout où cela a été estimé nécessaire selon la précision des renseignements obtenus. Les dénombrements ont été effectués à partir des traces de présence des éléphants (empreintes, déjections, modifications de la végétation), puis par pistage et approche des troupeaux (1). En raison de la faiblesse des populations rencontrées, il n'était pas souhaitable d'envisager un dénombrement par échantillonnage qui aurait été obligatoirement accompagné d'un risque élevé d'oublier des éléphants, donc de modifier considérablement les résultats (2), même par voie aérienne car le décompte est difficile dans ces régions soudano-guinéennes à végétation épaisse. Néanmoins, à chaque fois que cela était possible, les résultats de dénombrements effectués par le ministère de l'Environnement et du Tourisme, aériens au Parc National de la Kéran où à pied au Parc National de Fazao, ont été pris en compte. La méthode appliquée « d'observations à vue » a permis, en outre, de déterminer la composition des troupeaux par sexe et classe d'âge : l'âge étant estimé par évaluation de la hauteur au garrot.

Localisation des éléphants

Il ressort des investigations que toutes les populations d'éléphants du Togo sont concentrées dans les deux tiers Nord du pays et toujours en relation avec une zone protégée (parc national, réserve, forêt classée) (Carte 1).



Carte 1 : Aires protégées où l'on rencontre l'éléphant au Togo. 1 = forêt classée de la Fosse aux lions. 2 = forêt classée de Galangachi. 3 = réserve de faune de l'Oui. 4 = parc national de la Kéran. 5 = réserve de faune de Malfakassa. 6 = parc national de Fazao. 7 = forêt classée d'Abdulaye. 8 = forêt classée de l'Aou-Mond.

1. Adresse actuelle : BP 1608, Bangui, RCA.

Reçu le 20.08.87, accepté le 04.02.88.

Communications

Effectifs des populations

A l'époque des prospections, 7 sous-populations nettement distinctes ont été repérées et leurs effectifs estimés (Tabl. I). Au niveau des forêts classées d'Abdulaïe et de l'Aou-Mono, les habitants ont fait mention de la présence d'éléphants dont il n'a cependant pas été possible de constater l'existence. Ces deux forêts ne sont donc pas prises en compte comme zones abritant une sous-population de ces animaux.

TABLEAU I Sous-populations et effectifs estimés des éléphants au Togo.

Zone	Effectif minimum	Effectif maximum
Forêt classée Fosse aux lions	47	60
Forêt classée de Galangachi	5	10
Réserve de l'Oti	10	20
Parc national de la Kéran	25	25
Réserve de Malfacassa	20	20
Parc national de Fazao (centre)	17	17
Parc national de Fazao (sud)	5	8
Total	129	160

L'estimation *minimum* est ce qui a été réellement dénombré. L'estimation *maximum* tient compte des déplacements d'individus non vus au moment du dénombrement.

De ces estimations, on peut retenir pour l'ensemble de la population des éléphants au Togo un effectif compris entre 129 et 160, soit une valeur moyenne de 145 individus.

Composition des troupes

Trois catégories, caractéristiques de l'évolution de la structure d'un troupeau d'éléphants, ont été mises en évidence :

. Catégorie 1, dans laquelle les femelles et leurs petits sont observées plus fréquemment que les mâles et où la mère est normalement suivie de ses 2 jeunes ; ces jeunes étant respectivement âgés de 0 à 4 ans et de 4 à 8 ans (5, 6). Les groupes de femelles et de jeunes de cette catégorie représentent plus de 70 p. 100 des visions.

. Catégorie 2, où les mâles s'observent plus fréquemment que les femelles et leurs jeunes ; dans ce cas, les femelles sont non suivies, ou suivies avec rarement plus d'un jeune. Les groupes de femelles et de jeunes ne représentent ici que 30 p. 100 des visions.

. Catégorie 3 rassemblant les observations concernant uniquement les mâles.

La distribution des troupes appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories est répertoriée dans le tableau II.

TABLEAU II Catégories des éléphants selon les sous-populations.

Zone	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Forêt classée de la fosse aux lions	X		
Forêt classée de Galangachi			X
Réserve de l'Oti			X
Parc national de la Kéran		X	
Réserve de Malfacassa		X	
Parc national de Fazao (centre)	X		
Parc national de Fazao (sud)		?	

L'absence de signes en certains points du tableau indique des observations insuffisantes ou inexploitées.

Les catégories observées renseignent sur la qualité de la reproduction des éléphants et sont révélatrices de la « situation de bien-être » de ces animaux dans la région considérée. Par « bien-être » il faut comprendre tranquillité, reproductions normales, quantité et qualité de l'alimentation, facilités d'abreuvement. S'y opposent celles où se posent des problèmes, comme un taux de reproduction plus faible ou un manque de tranquillité. La disponibilité alimentaire n'est pas en cause, on peut en effet indiquer que la biomasse maximale en éléphants, évaluée au cours de cette enquête à 1,9 tonne par km², est largement inférieure au potentiel d'accueil de 10 tonnes/km² normalement admis dans des zones climatiques comparables (3). Cette situation de « bien-être » est caractérisée par la catégorie 1 qui se retrouve nettement en 2 endroits au Togo : forêt classée de la fosse aux lions et Parc National de Fazao-centre. Par contre, la catégorie 3 s'observe dans les zones protégées depuis peu et où les résultats de la protection ne se sont pas encore fait sentir. De ce qui précède, il apparaît que l'augmentation du nombre d'éléphants au Togo est la conséquence d'une reproduction normale, non perturbée et d'un apport d'effectifs venant des pays voisins ; deux facteurs traduisant l'efficacité des mesures de protection prises localement.

Perspectives d'avenir

On peut cependant s'interroger sur l'avenir des éléphants au Togo, territoire de faible superficie, où une compétition peut se manifester entre eux et les agriculteurs. Certes, dans les zones protégées, la végétation n'est pas dégradée et le potentiel d'accueil est encore important ; l'extension théorique n'est donc pas contrariée. Les problèmes se posent lorsque les éléphants dépassent les limites qui leur sont offertes. La solution serait d'étendre encore les aires protégées, chose encore possible dans les zones peu peuplées (ex : réserve de Malfacassa), mais devenant très diffi-

cile dans certaines zones Nord où la densité humaine dépasse déjà 50 habitants au km². Il s'agit donc d'assurer le développement des populations dans les zones où cela ne pose pas de problèmes (Oti, majeure partie de la Kéran, Fazao). Dans un premier temps le Togo a réussi la protection de ses éléphants ; il doit maintenant parvenir à son développement économique. Les estimations résultant de cette enquête indiquent, depuis le recensement de 1980, une augmentation de la population. Cet accroissement n'est pas seulement dû à une reproduction tranquille, mais aussi à l'apport d'individus venant des territoires voisins, notamment du Ghana, s'introduisant au niveau de la forêt classée de la fosse aux lions et de la forêt classée de Galangachi.

Grâce aux mesures de protection prises par le Togo, des éléphants s'installent dans les espaces protégés, partout où la concurrence avec les agriculteurs est réduite et le braconnage minime. Dans ces conditions, ils s'accommodent assez bien de la présence de l'homme. L'avenir est cependant dans une intégration de ces populations et des mesures de protection de la nature au développement économique du pays.

CHARDONNET (B.). Elephants in the Togo. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1988, 41 (3) : 303-305.

While there is a reduction, and even an elimination of African elephants (*Loxodonta africana*) populations in many African countries, the observation in the Togo of an increase of their number appears as a unique feature in Western and central Africa to be noticed. This recording results from a recent survey carried out throughout the whole Togo and which reveals a 145-heads population, *i.e.* an increase of 81.2 p. 100 regarding the estimations made in 1980 which indicated only 80 heads. *Key words* : Elephant - Population estimation - Herd composition - Togo.

Bibliographie

1. BOUDET (G.). Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères. Paris, ministère de la Coopération, 1978.
2. BOUSQUET (B.). Méthodes et résultats des inventaires de grands mammifères en vue de leur gestion rationnelle en Haute-Volta. Thèse de Docteur-ingénieur en écologie, Montpellier, 1984.
3. CHARDONNET (B.). Gestion de la faune sauvage en Guinée-Bissau : proposition d'un projet. Thèse Doct. vét., Maisons-Alfort, 1983, n° 166.
4. DORST (J.), DANDELLOT (P.). Guide des grands mammifères d'Afrique. Neufchâtel, Delachaux et Niestlé, 1972.
5. DOUGLAS-HAMILTON (I.). On the ecology and behaviour of the African elephant : the elephants of Lake Manyara. D. phil. Thesis, Oxford, 1972.
6. ELTRINGHAM (S. K.). Elephants. London, Slandford, 1982.
7. HALTENORTH (Th.), DILLER (H.). Mammifères d'Afrique et de Madagascar. Neufchâtel, Delachaux et Niestlé, 1985.
8. JEUNE AFRIQUE. Atlas du Togo. Paris, Jeune Afrique, 1980.